

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION D'EQUIPEMENT DE PUERICULTURE

<https://gambin.co/>

Date de fraîcheur : 27 juillet 2021

1. Mentions légales

GAMBIN est une société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000€ inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 899 787 675, ayant son siège social 39 rue de pessac, 33000 Bordeaux et ayant pour numéro de TVA intracommunautaire FR89899787675, représentée par son Président Monsieur Julien Lacaze.

GAMBIN a pour courrier électronique contact@gambin.co et numéro de téléphone 06.30.96.92.66. Vous pouvez contacter GAMBIN par téléphone aux créneaux suivants :

Lundi : 9h-19h

Mardi : 9h-19h

Mercredi : 9h-19h

Jeudi : 9h-19h

Vendredi : 9h-19h

Samedi : 9h-20h

GAMBIN a pour activité la conciergerie-location d'équipements de puériculture via le site <https://gambin.co/> (ci-après dénommé le « Site »).

Le Site est la propriété et est édité par GAMBIN. Le directeur de la publication est Monsieur Julien Lacaze.

L'hébergeur du Site est O2Switch, dont l'adresse est 222 Boulevard Gustave Flaubert, 63000 Clermont-Ferrand et qui a pour numéro de téléphone 04 44 44 60 40.

2. Principes généraux

Les présentes Conditions Générales de Location (ci-après "CGL") définissent les modalités de location en ligne conclues entre GAMBIN et toute personne louant un ou plusieurs équipements de puériculture pour ses besoins personnels (ci-après le "Locataire").

Elles sont accessibles par le Locataire sur le Site à tout moment et elles sont systématiquement soumises au Locataire avant toute commande.

Lors du remplissage du formulaire de demande de location, le fait de cliquer sur le bouton « J'accepte les conditions générales de location » manifeste le consentement du Locataire à l'application des présentes CGL. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Locataire à ces CGL. Les CGL s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions.

Le fait de ne pas exiger l'application d'une stipulation quelconque des CGL ne pourra en aucun cas être interprétée, ni comme une modification du contrat, ni comme une renonciation future au droit d'exiger l'exécution d'un des engagements souscrits aux présentes.

Dans l'hypothèse où l'un quelconque des termes des CGL serait considéré comme illégal ou inopposable par une décision de justice, les autres dispositions resteront en vigueur.

3. Modification des CGL

Compte tenu des évolutions possibles du Site, GAMBIN se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes CGL. En conséquence, GAMBIN invite le Locataire à consulter les CGL avant toute nouvelle commande. Les CGL alors en vigueur seront applicables à toutes les commandes passées à compter de leur date de mise en ligne.

4. Equipements et Prestation de location

4.1. L'Équipement de puériculture (poussette, lit parapluie, chaise haute, transat bébé et porte-bébé) proposé à la location par GAMBIN est conforme aux normes en vigueur sur le territoire français.

Chaque Equipement de puériculture s'entend de l'ensemble suivant : (i) l'Équipement de puériculture, (ii) la notice d'utilisation de l'Équipement, (iii) les accessoires éventuels de l'Équipement tel que listés dans la description de l'Équipement (ci-après dénommés l'« Equipement »).

Les caractéristiques de l'Équipement sont décrites sur le Site à l'adresse suivante : <http://gambin.co/nos-equipements/>.

4.2. La location de l'Équipement est limitée aux zones géographiques suivantes : Arcachon, Andernos-les-bains, Arès, Bordeaux, Cap-Ferret, Lacanau, Lège (ci-après les « Zones Géographiques »).

La durée de location ne peut être inférieure à un (1) jour.

Chaque Equipement est nettoyé et désinfecté avant toute nouvelle location selon le processus suivant : <https://gambin.co/hygiene-proprete/>.

5. Commande

Pour effectuer une demande de location d'un Equipement, le Locataire : remplit ou coche sur le Site les champs correspondant aux paramètres de l'opération de location souhaitée selon les étapes suivantes :

Etape n° 1 : le Locataire sélectionne l'Équipement souhaité en fonction de la période de location envisagée et de la disponibilité de l'Équipement ;

Etape n°2 : le Locataire renseigne ses nom, prénom, adresse e-mail et téléphone ;

Etape n° 3 : le Locataire sélectionne le mode de récupération pour le retrait et la restitution de l'Équipement qu'il souhaite louer. Le Locataire peut préciser dans la rubrique « Message » le lieu de mise à disposition souhaité ;

Etape n° 4 : le Locataire accepte les CGL de GAMBIN ;

Etape n°5 : le Locataire sélectionne le mode de paiement ;

Etape n°6 : Le Locataire envoie sa demande de réservation.

GAMBIN valide la demande de location du Locataire en lui adressant un email avec un lien de paiement sécurisé lorsque le Locataire a choisi un paiement via Stripe.

Ce règlement formalise le contrat de location entre GAMBIN et le Locataire.

6. Validation de la commande

Le contrat de location est formé par la validation par GAMBIN de la commande et le paiement de la commande par le Locataire.

Un email sera adressé par GAMBIN au Locataire pour récapituler la commande et ses conditions particulières.

7. Prix

Les prix affichés sont en euros (€) et toutes taxes comprises (taxes françaises incluses). Les prix n'incluent pas les frais de livraison. Ils pourront être modifiés à tout moment par GAMBIN, sans délai de prévenance.

Le prix journalier de l'Équipement est le suivant :

- Poussette : 9€
- Lit de voyage : 8€
- Chaise haute : 8€
- Transat bébé : 7€
- Porte-bébé : 6€
- Pack voyage : 12€

Outre le coût de location de l'Équipement, les frais suivants sont applicables :

	Équipement à l'unité	Pack voyage (pack comprenant une poussette et deux équipements au choix)
Frais d'accès au service	11€	26€
Frais de nettoyage	11€	26€

8. Paiement

Le paiement de la commande peut se faire par carte bancaire (i) via le service de paiement sécurisé Stripe, (ii) via le terminal de paiement SumUp au moment de la mise à disposition de l'Équipement.

Dans le cas d'une location dont la durée initiale a été prorogée, le solde dû sera réglé au plus tard à la reprise du Équipement, par carte bancaire ou lien de paiement sécurisé envoyé par la plateforme Stripe.

Afin d'optimiser la sécurité des transactions sur Internet, GAMBIN utilise un système de paiement en ligne SSL (Secure Socket Layer) de telle sorte que tous les moyens sont mis en œuvre pour assurer la confidentialité et la sécurité des données transmises, dans le cadre d'un paiement en ligne. Le système de paiement en ligne Stripe contrôle automatiquement la validité des droits d'accès lors du paiement par carte bancaire et crypte tous les échanges afin d'en garantir la confidentialité. Pour bénéficier du mode de paiement sécurisé SSL, le Locataire doit impérativement utiliser des navigateurs compatibles avec le système SSL.

La solution de paiement SumUp opère en accord avec les normes les plus exigeantes de l'industrie des paiements par carte :

- PCI-DSS (Payment Card Industry Data Security Standard) en ce qui concerne le transfert et le stockage des données ;
- Les normes SSL (Secure Socket Layer) et TLS (Transport Layer Security) en ce qui concerne la protection des données transmises sur le Web ;
- PGP (Pretty Good Privacy) en ce qui concerne le stockage sécurisé des données personnelles.

9. Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie, dont le montant représente 100 % de la valeur neuve de l'Équipement loué, sera demandé au Locataire et versé à GAMBIN le jour de la mise à disposition de l'Équipement.

En aucun cas, le Locataire ne pourra imputer les sommes dont il est redevable à l'égard de GAMBIN sur le montant du dépôt de garantie constitué entre les mains de ce dernier.

10. Durée

La location commence le jour de mise à disposition de l'Équipement par GAMBIN au Locataire au lieu convenu entre les parties.

La location se termine le jour où l'Équipement a été intégralement restitué à GAMBIN, sous réserve de vérification de son intégrité et de son bon état.

11. Mise à disposition

11.1. Modalités de mise à disposition

La mise à disposition est effectuée à Bordeaux, France aux emplacements suivants :

- Sur le lieu de résidence ou de séjour du Locataire dans la limite des Zones Géographiques,
- A la gare de Bordeaux Saint Jean,
- A l'aéroport de Bordeaux Mérignac,
- A un autre lieu convenu entre le Locataire et GAMBIN dans la limite des Zones Géographiques.

La date et l'heure de mise à disposition seront convenues d'un commun accord entre le Locataire et GAMBIN selon les disponibilités de GAMBIN. Le non-respect des délais de livraison ne saurait donner lieu au versement d'une quelconque indemnité au bénéfice du Locataire.

11.2. Réception de l'Équipement

Préalablement à la signature du bordereau de livraison, le Locataire est tenu de vérifier l'Équipement et sa conformité aux besoins qu'il a lui-même déterminés. Le Locataire doit signaler aussitôt à GAMBIN ou le cas échéant au transporteur les réserves qu'il entend émettre au sujet de l'état de l'Équipement mis à disposition afin qu'elles soient mentionnées sur le document de transport : emballage abîmé, état de l'Équipement, dommage subi, conformité par rapport à la commande, etc. GAMBIN ne pourra tenir compte de réclamations concernant des dégâts apparents, qui n'auraient pas été signalés par un constat contradictoire signé par le locataire et GAMBIN ou le cas échéant le transporteur, lors de la remise de l'Équipement au Locataire.

A défaut d'un tel constat contradictoire, l'Équipement sera reconnu être pris complet, en bon état de propreté et d'utilisation.

11.3 Restitution de l'Équipement

Le Locataire doit restituer la totalité de l'Équipement en bon état de fonctionnement. La reprise de l'Équipement est effectuée par GAMBIN directement ou par un transporteur mandaté par GAMBIN au même endroit que le lieu de mise à disposition. La date et l'heure seront convenues d'un commun accord.

En cas d'absence de restitution de l'Équipement, ou de restitution de l'Équipement dégradé, et ce, quelle qu'en soit la cause, le Locataire se verra, de plein droit, facturer le montant de la réparation ou de la remise en état rendue nécessaire selon les hypothèses suivantes :

- Absence de restitution/Vol : 100% du dépôt de garantie,
- Équipement rendu inutilisable : 100% du dépôt de garantie,
- Équipement endommagé : 50% du dépôt de garantie,
- Équipement rendu dans un état ne permettant pas sa remise au propre : 30% du dépôt de garantie,

Ce montant sera, si besoin, prélevé de plein droit sur le dépôt de garantie.

En cas de restitution tardive de l'Équipement, le Locataire devra régler une pénalité forfaitaire de quinze (15) euros par jour de retard.

A la fin du contrat, suivant la restitution en bon état de l'Équipement et en l'absence de toute somme due par le Locataire à GAMBIN, le dépôt de garantie lui sera restitué dans un délai maximum de huit (8) jours à compter de la fin de la location le cas échéant.

12. Délai de rétractation et annulation

12.1. Le Locataire peut, à tout moment, annuler sa Commande pour quelque raison que ce soit aux conditions ci-dessous définies.

Conformément à la législation applicable, le Locataire qui conclut un contrat par le biais d'un moyen de communication à distance dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la date de la réservation pour revenir sur sa commande. Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au 1er jour ouvrable suivant.

Ce droit à rétraction ne pourra plus s'exercer dès lors que la mise à disposition de l'Équipement a été réalisée avant la fin de ce délai de quatorze jours.

En outre, lorsque la période de location commence pendant les 14 jours francs et compte tenu du fait que le contrat est un contrat de prestations de services de location devant être fournis à une date et pour une période déterminée, le Locataire a la faculté d'annuler sa réservation aux conditions suivantes :

- si l'annulation est faite plus de 5 jours avant le début de la location : pas de frais d'annulation,
- si l'annulation est faite moins de 5 jours avant le début de la location : les frais d'annulation s'élèveront à 10€,
- si l'annulation est faite moins de 2 jours avant le début de la location : aucun remboursement ne sera effectué.

Toute demande d'annulation doit être notifiée à GAMBIN par mail à contact@gambin.co via le formulaire de rétractation prévu en Annexe.

13.3. En cas d'exercice du droit de rétractation ou en cas d'annulation, les sommes versées par le Locataire sont remboursées dans un délai maximal de huit (8) jours suivant la date à laquelle ce droit a été exercé.

13. Responsabilité

13.1. Le locataire s'engage à utiliser l'Équipement « en bon père de famille », conformément à sa destination et aux réglementations en vigueur, avec prudence et diligence, à respecter les consignes et notices d'utilisation et de sécurité.

Le Locataire a la garde et la responsabilité des Equipements qu'il loue à partir de leur remise entre ses mains par GAMBIN, et ce, jusqu'à leur restitution entre les mains de GAMBIN. Le Locataire devra à tout moment, en tous lieux et sous sa responsabilité exclusive, assurer par tous moyens adapté la protection des Equipements loués contre le vol et contre les dégradations de toute nature.

Le Locataire sera seul responsable de tout dommage qu'il causerait du fait de ses fautes ou de ses négligences dans l'utilisation de l'Équipement loué, ou encore s'il les détournait de leur cadre d'utilisation habituel. Le Locataire ne pourra en aucun cas modifier, aménager ou transformer l'Équipement ; il devra les restituer complets et propres.

En cas de pannes ou de dysfonctionnement constaté au cours de la période de location et dans le cadre de l'utilisation de l'Équipement, le Locataire devra stopper son utilisation et prévenir le plus rapidement possible GAMBIN via les canaux de communication suivants :

- email : contact@gambin.co;
- téléphone : 06 30 96 92 66.

13.2. La responsabilité de GAMBIN est limitée au seul montant convenu de la location en cause. GAMBIN ne peut être tenue d'éventuels préjudices indirects subis par le Locataire.

GAMBIN confirme avoir souscrit une police d'assurance de responsabilité civile pour les risques liés à sa responsabilité de propriétaire loueur.

14. Propriété intellectuelle

Le Locataire ne dispose d'aucun droit de propriété intellectuelle ou industrielle sur les Equipements, emballages, conditionnements de ces derniers ni sur la marque de GAMBIN.

Toute utilisation de quelque manière par le Locataire de la marque de GAMBIN et/ou des marques des fournisseurs de GAMBIN est strictement interdite. Le non-respect de cette interdiction constitue une contrefaçon pouvant engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur.

15. Protection des données personnelles

déclare respecter et s'engage à respecter la réglementation relative aux données personnelles en vigueur en France, et notamment le règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016 (RGPD) et la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée. Il est fait référence à la politique de confidentialité de GAMBIN disponible à l'adresse suivante : <https://gambin.co/wp-content/uploads/2021/06/20210608-politique-confidentialite%CC%81-gambin.pdf>.

16. Force majeure

GAMBIN dégage sa responsabilité pour tout manquement à ses obligations contractuelles dans l'hypothèse d'une force majeure ou fortuite, y compris, mais sans y être limitées, catastrophes, incendies, grève interne ou externe, défaillance ou pannes internes ou externes, et d'une manière générale tout événement ne permettant pas la bonne exécution des commandes.

17. Recours au médiateur à la consommation

Le Locataire a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, dans un délai inférieur à un an après avoir au préalable effectué une réclamation écrite auprès de GAMBIN.

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse de GAMBIN dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Locataire consommateur au sens de l'article L.133-4 du Code de la Consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, un médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation.

GAMBIN a désigné la Société de la Médiation Professionnelle comme entité de médiation de la consommation.

Les modalités de saisine de l'entité de médiation de la consommation sont les suivantes :

1. En remplissant le formulaire en ligne disponible sur le site : <https://www.mediateur-consommation-smp.fr/demander-une-mediation/>
2. ou en écrivant à l'adresse suivante :
Société de la Médiation Professionnelle -Médiation de la consommation
24, rue Albert de Mun - 33000 BORDEAUX

18. Loi applicable et juridiction compétente

Les CGL sont soumises au droit français.

En cas de litige relatif aux présentes CGL ou la location, les parties essaieront dans la mesure du possible de résoudre leur litige à l'amiable. À défaut d'accord amiable, le litige sera tranché par le Tribunal compétent en vertu des règles de procédure française.

Annexe - formulaire type de rétractation

Date :

À l'attention de GAMBIN, dont le siège social se situe 39 rue de pessac, 33000 Bordeaux et les coordonnées sont les suivantes : contact@gambin.co et 06.30.96.92.66

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la/les location(s) suivante(s) :

- N° réservation :
- Nom(s) et référence(s) du/des Equipements réservé(s) :
- Réserve(s) le :
- Lieu du point de retrait :
- Nom du Locataire :
- Adresse du Locataire :

- Signature du Locataire en cas de notification du présent formulaire sur papier :